



alec 

**RAPPORT
D'ACTIVITÉS
2016**





Édito

De l'engagement de la COP21 aux orientations européennes et nationales, les objectifs sont donnés et la feuille de route est tracée. La rénovation énergétique est une priorité et l'échelle la plus pertinente pour agir efficacement et concrètement est locale, au plus proche des projets des citoyens et des acteurs économiques.

L'Agence Locale de l'Énergie et Climat - Nancy Grands Territoires intervient ainsi dans une démarche partenariale afin de créer une dynamique d'entraînement. Elle développe l'approche collective et favorise les nouveaux modes de portages de projets, nécessaires à l'atteinte des niveaux d'exigence fixés. Elle contribue ainsi à créer un climat de confiance favorable à la réalisation de travaux d'économie d'énergie et à la montée en compétence des professionnels sur nos territoires.

Les solutions proposées par l'agence sont pragmatiques, centrées sur la maîtrise de l'énergie et la qualité de l'air. L'ensemble des citoyens en bénéficie de façon neutre et gratuite. L'implantation de l'ALEC dans le quartier Rives de Meurthe marque une nouvelle étape dans son développement, avec la volonté renforcée d'améliorer le service rendu aux habitants. Pour joindre la parole aux actes, ses nouveaux locaux sont alimentés avec une énergie 100 % renouvelable!

Ce rapport d'activités rend compte de la richesse du travail effectué par l'ALEC. Cette année encore, l'agence s'est impliquée au mieux pour garantir un avenir énergétique durable et soutenir vos projets.

Et vous l'énergie? Toute l'équipe de l'ALEC est à votre service pour vous accompagner!



Jean-François HUSSON

*Président de l'ALEC Nancy Grands Territoires,
Sénateur de Meurthe-et-Moselle,
Vice-président du Grand Nancy.*





RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016

Sommaire

L'ALEC Nancy Grands Territoires 06 et 07

La mission phare de l'ALEC : l'Espace INFO ÉNERGIE

Présentation 08

Les chiffres clés de la mission EIE 09

Mission EIE : des actions concrètes en 2016 10 et 11

La mission de mutualisation de l'ALEC :

le Conseil en Énergie Partagé

Présentation 12

Les chiffres clés de la mission CEP 13

Mission CEP : des actions concrètes en 2016 14 et 15

Les temps forts de l'année 2016 16 et 17

Bilan financier 2016 18 et 19



L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat - Nancy Grands Territoires

L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat - Nancy Grands Territoires est une association qui agit dans les domaines de l'efficacité énergétique, de l'utilisation rationnelle de l'énergie et de la promotion des énergies renouvelables. Elle a été fondée en 2007 sous l'impulsion du Grand Nancy et du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) de Nancy-Champenoux en partenariat avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME).

L'ALEC sensibilise, informe et accompagne les porteurs de projets. Ses actions couvrent les territoires de la Métropole du Grand Nancy (266 000 habitants) et des Communautés de Communes des Pays du Sel et du Vermois (28 000 habitants) et du Grand Couronné (9 500 habitants).

L'ALEC fait partie de la fédération FLAME (Fédération des Agences Locales de Maîtrise de l'Énergie et du climat) qui représente officiellement le réseau français des agences, composé de 37 ALEC et plus de 300 collaborateurs couvrant plus de 17 Millions de Français (25% de la population).

Durant l'année 2016, l'ALEC Nancy Grands Territoires a vu le nombre de ses membres s'agrandir. Voici la liste actualisée des membres répartis en 4 collèges :

- les collectivités territoriales : la Métropole du Grand Nancy, la Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois, la Communauté de Communes du Grand Couronné, les villes de Pulnoy, Heillecourt, Laneuveville-devant-Nancy, Seichamps, Saint-Max, Houdemont, Villers-lès-Nancy, Malzéville, Fléville-devant-Nancy, Jarville-la-Malgrange, Ludres, Vandœuvre-lès-Nancy et Nancy.
- les associations : le CPIE de Nancy-Champenoux, Lorraine Qualité Environnement, Air Lorraine et Réciprocité.
- les administrations publiques et les représentants professionnels : la Fédération Française du Bâtiment de Meurthe-et-Moselle, l'Office Public de l'habitat (OPh) de Nancy, Batigère Nord-Est.
- les énergéticiens : Dalkia, EDF, GrDF, ENGIE, ENEDIS et IDEX.

L'ALEC élabore également des projets avec l'aide de ses partenaires techniques et financiers que sont l'ADEME, la Région Grand Est et le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle.



Les grands territoires de l'ALEC

GRÂCE AUX CONSEILS
PRODIGUÉS
PAR L'ALEC EN 2016

800
tonnes

éq. CO₂ évitées dans
l'atmosphère

soit l'équivalent
de 6 millions de km
en voiture

4
Millions

de kWh
économisés

soit la consommation
d'énergie annuelle de
200 foyers lorrains

8
Millions€

d'investissements
au niveau local





L'Espace **INFO → ÉNERGIE** : un accompagnement pour les particuliers et les professionnels



NOTRE MISSION,
VOUS CONSEILLER
GRATUITEMENT
ET EN TOUTE
TRANSPARENCE
SUR LA MAÎTRISE
DE L'ÉNERGIE.



Les conseils et la sensibilisation proposés par l'Espace INFO → ÉNERGIE (EIE) concernent toutes les problématiques de maîtrise de l'énergie dans l'habitat :

- la sobriété dans les usages énergétiques.
- l'efficacité du bâtiment et les améliorations des systèmes (éclairage, ventilation, isolation et chauffage).
- la production d'énergies renouvelables.
- le suivi des consommations ou comment mesurer l'impact des actions mises en place.

L'EIE est intégré au dispositif « Point Rénovation Info Service » (PRIS) car il accompagne tous les porteurs de projets non éligibles aux conditions de ressources des dispositifs ANAH. Aujourd'hui, par le biais des plateformes locales de rénovation énergétique de l'habitat, le service de l'EIE tente avec les partenaires publiques, institutionnels voire privés, d'organiser des parcours visant à accompagner le plus qualitativement possible chaque projet.

L'EIE est un dispositif de conseils neutre et gratuit !

Les porteurs de projets le sollicitent autant de fois que nécessaire et ce gratuitement. En effet, la disponibilité et la qualité des conseils délivrés incitent les particuliers à (re)solliciter le service et le recommander.

Le profil type du particulier entrant en contact avec l'Espace **INFO → ÉNERGIE** est un propriétaire occupant une maison individuelle, construite avant 1990, souhaitant réduire sa facture d'énergie et/ou améliorer son confort thermique.

Les conseillers de l'EIE travaillent sur deux grands axes : le conseil et la sensibilisation.

Ils organisent des actions de terrain à destination du grand public. Celles-ci permettent d'informer les particuliers sur les bons gestes à effectuer pour faire des économies d'énergie et d'activer le passage à l'acte des porteurs de projets. Elles prennent la forme d'ateliers thématiques.

Ils conseillent les porteurs de projets passant à l'acte sur les aspects techniques, administratifs et financiers des travaux envisagés.

L'ALEC Nancy Grands Territoires conduit depuis 2011 une déclinaison expérimentale de l'EIE dédiée aux Opérations Collectives de Rénovation Énergétique (OCRE). Ce projet est soutenu par l'ADEME et la Métropole du Grand Nancy.

Sur le territoire d'action couvert, le secteur des copropriétés est composé d'environ 50 000 logements, soit environ 35 % du parc. Ce secteur est plutôt énergivore et représente de ce fait un fort potentiel d'économies d'énergie. Or, force est de constater qu'il réalise très peu de travaux en ce sens alors qu'il présente une opportunité de marchés de rénovation massifs et mutualisés.

Dans la continuité de la dynamique lancée par l'ALEC, le Grand Nancy a souhaité proposer un dispositif à destination des copropriétés volontaires pour la rénovation globale de leur immeuble, nommé *Copro'Actif*. Celui-ci associe les compétences de la Société Publique Locale Grand Nancy Habitat et de l'ALEC.

Plusieurs typologies de copropriétés sont observées :

- **les cas "simples"** ne nécessitant pas d'accompagnement : très petites copropriétés et/ou composées de copropriétaires dynamiques pour lesquels les conseils dispensés lors des permanences suffisent,
- **les cas "à encourager"** pour lesquels un accompagnement (type *Copro'Actif*) est nécessaire et porte ses fruits dans les cinq ans,
- **les cas "complexes"** qui nécessitent un accompagnement plus lourd, mené par une équipe spécialisée.

Comment les particuliers connaissent-ils l'EIE ?

- 1 Le bouche à oreille **30%**
- 2 Les collectivités territoriales **28%**
- 3 Les dispositifs de l'État* **25%**

* Plateforme téléphonique nationale et/ou régionale et site internet

Quels sont les impacts de notre service ?

1 particulier
qui passe à l'acte grâce à l'EIE

économise
5 500 kWh
1 200 kg de gaz à effet de serre

et génère
11 000 € sur le territoire.



TOP3 des conseils délivrés :

- 1 Les aides financières : conseil clé du service **55%**
- 2 L'isolation thermique : plus-value du conseil technique **48%**
- 3 Les systèmes de chauffage et d'eau chaude : préoccupation toujours importante **30%**

TOP5 des actions mises en œuvre :

- 1 Changement de chaudière
- 2 Démarche BBC
- 3 Bouquet de 2 travaux
- 4 Isolation de la toiture
- 5 Isolation des murs

Chiffres clés

300 kits d'économie d'énergie et d'eau distribués

8 balades thermographiques sensibilisant **100** personnes

50 familles à énergie positive suivies

5 formations destinées aux professionnels du bâtiments et travailleurs sociaux

1 622 personnes renseignées

500 RDV dont **350** à la Maison de l'Habitat et du Développement Durable du Grand Nancy

200 outils de mesures prêtés à **100** personnes

L'équipe



Thibaud Diehl
Responsable Espace Info->énergie



Béranger Birckel
Conseiller Info->énergie
Réfèrent copropriété



Simon Duchêne
Conseiller Info->énergie



Espace INFO → ÉNERGIE : des actions concrètes en 2016



DISTRIBUTION DE KITS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE ET D'EAU



Dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie et de son partenariat avec CNERGIE, l'ALEC a offert 300 kits d'économie d'eau et d'énergie comprenant des réducteurs de débit pour les robinets et la douche ainsi que 5 lampes LED.

Le Centre Communal d'Action Sociale de Villers-lès-Nancy a pu faire bénéficier de cette offre à une trentaine de personnes tout en les sensibilisant aux actions d'économies d'énergie. C'est dans cette dynamique et avec les mêmes personnes que s'est formée une équipe participante au défi Familles à Énergie Positive.

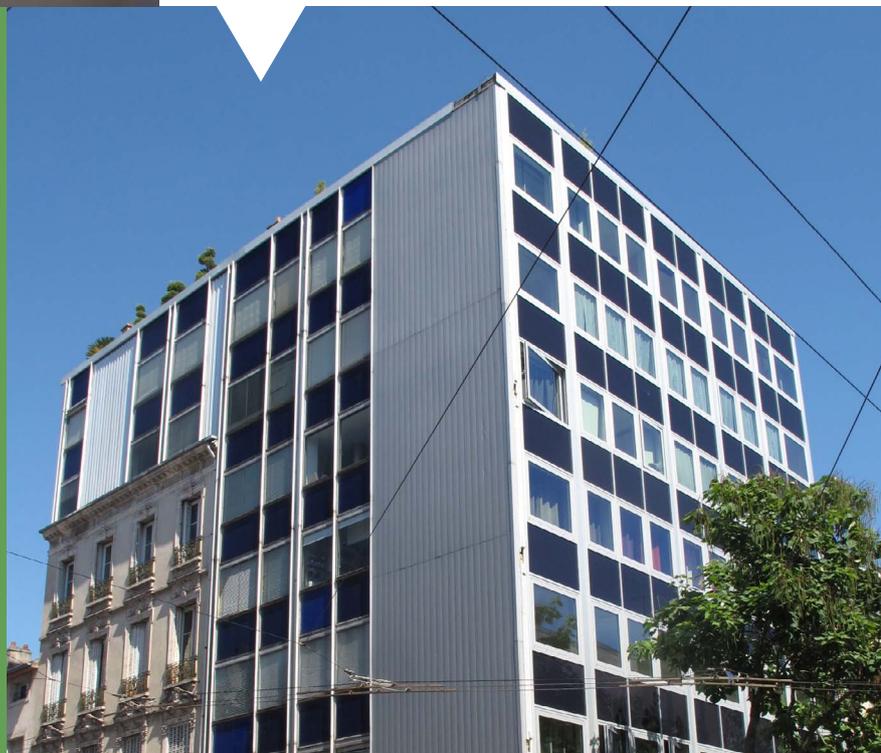


COPROPRIÉTAIRES SOYEZ COPRO-ACTIFS !

LE 2^E CHANTIER COPRO-ACTIF

L'accompagnement Copro-Actif continue de porter ses fruits. Après une première copropriété de Villers-lès-Nancy en 2015, une deuxième copropriété, cette fois à Nancy, s'est lancée dans des travaux de rénovation énergétique ambitieux.

La copropriété, dotée d'une façade rideau présentant de nombreux problèmes, a donc décidé, à la suite d'un audit global (architectural, énergétique et structurel), le démontage complet de celle-ci et le remplacement de l'ensemble par des matériaux plus performants. En plus de cet investissement conséquent, la copropriété a également décidé la réfection et l'isolation de la toiture terrasse. Cette copropriété est d'ailleurs la première du territoire à avoir sollicité l'éco prêt à taux zéro collectif depuis son lancement officiel.





JOURNÉE DU CONSOM'ACTEUR AU CENTRE COMMERCIAL DE NANCY

Organisée en collaboration avec la Ville de Nancy, le Centre Commercial Saint Sébastien et Les Vitrines de Nancy, la Journée du Consom'acteur a permis à plus de 1 000 citoyens d'approfondir leurs connaissances sur les démarches de consommation éco-responsable. Grâce à un espace d'information, de conseils, d'animations ludiques et de jeux entièrement gratuits, les consom'acteurs ont pu faire le plein de bons plans afin d'économiser jusqu'à 200 € sur leurs factures.

ville de
Nancy

Saint Sébastien
CENTRE COMMERCIAL

Les Vitrines
Tous vos commerces complètes

Grand Couronné

PERMANENCES DÉCENTRALISÉES SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND COURONNÉ

Depuis le mois de septembre, l'Espace INFO ÉNERGIE est devenu partenaire de la Maison des Services à la Personnes (MSAP), mise en place par la Communauté de Communes du Grand Couronné afin de faciliter l'accès à l'information des particuliers du territoire. Ce service décentralisé dans les locaux intercommunaux à Champenoux a permis à 6 personnes de bénéficier d'un accompagnement neutre et gratuit et de conseils techniques et financiers sur leur projet d'économies d'énergie.

LES JOURNÉES DE L'ÉNERGIE ET DE L'HABITAT (SAINT-NICOLAS-DE-PORT)

La Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois a organisé cette année les Journées de l'Énergie et de l'Habitat. Pour cette deuxième édition, la ville de Saint-Nicolas-de-Port a accueilli les nombreux visiteurs et les élèves de primaire du secteur, venus s'informer auprès de la vingtaine d'exposants. Ils ont ainsi pu participer à des ateliers thématiques, à une balade thermique, ou encore assister à la construction d'un mur en paille.

Communauté de Communes
Sel & Vermois
C'est plus, c'est mieux.



LE QUARTIER BRICHAMBEAU À VANDŒUVRE-LÈS-NANCY

L'ALEC a participé avec le CAUE*, l'UDAP* et le cabinet A'com architectes à la création d'un guide à destination des propriétaires du quartier soumis à des règles strictes en matière d'urbanisme. La Mairie a donc souhaité informer la population des règles à respecter lors des travaux de rénovation et notamment dans le cadre des travaux extérieurs.

Afin d'encourager les habitants à réaliser des travaux de performance énergétique, la Mairie a élaboré avec l'ALEC une subvention spécifique, conditionnée à une prise de contact technique : vérification du respect des règles techniques, réglementaires et d'urbanisme. L'ALEC a délivré 14 conseils à 6 porteurs de projets.



Ville de
Vandœuvre
lès-Nancy

*CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement)
l'UDAP (Unités Départementales de l'Architecture et du Patrimoine)



La mission de mutualisation de l'ALEC : le Conseil en Énergie Partagé



MUTUALISER
POUR BÉNÉFICIER
D'UN CONSEILLER
À L'ÉCOUTE DES
COLLECTIVITÉS.



L'ALEC propose une mission de “Conseil en Énergie Partagé” qui permet aux collectivités de moins de 10 000 habitants de mutualiser les compétences d'un “conseiller énergie”. Ce conseiller accompagne les collectivités dans la définition et l'application au quotidien de leur politique énergétique.

En 2012, pour les communes de moins de 10 000 habitants, le poste énergie représente :

- 2,5% à 6% du budget de fonctionnement des communes (moyenne nationale : 4,2%),
- 38,7 à 56,6 €TTC par habitant par an,
- 76% des consommations liées au patrimoine bâti,
- 18% des consommations liées à l'éclairage public,
- 6% des consommations liées aux véhicules communaux.

Les communes de moins de 10 000 habitants sont les communes dont le poids de l'énergie dans le budget communal est le plus important. Ces communes sont également celles consacrant le moins de temps à la gestion de l'énergie car n'ont pas de service dédié. Elles sont donc particulièrement exposées à l'augmentation du cours des énergies.

Entre 2005 et 2012, les prix ont augmenté de 18% environ pour l'électricité, de 60% à 85% pour le gaz naturel (selon le type de tarif), de 65% environ pour le fioul domestique et de 35% environ pour les carburants.

Aujourd'hui, diminuer les consommations d'énergie communales veut dire :

- réduire sa facture énergétique et se prémunir contre la hausse du prix des énergies,
- contribuer de manière concrète à la lutte contre le réchauffement climatique par la réduction des émissions de gaz à effet de serre liées aux consommations.

Qu'est-ce que le CEP ?

1. Un facilitateur des démarches d'économie d'énergie :

Le Conseil en Énergie Partagé proposé par l'ALEC repose sur la sensibilisation et l'information des collectivités afin de les accompagner à mener des actions de maîtrise de l'énergie. Cette mission se décline en deux types de services : les missions de base et les missions à la carte.

2. Des missions préalables et indispensables aux actions de maîtrise de l'énergie :

- Mise en place du “suivi fluide” (énergie et eau) afin de visualiser l'évolution des consommations des trois dernières années.
- Réalisation d'un bilan énergétique annuel (synthèse du suivi fluide, analyse des contrats, mise en place d'indicateurs...) soumis au Conseil Municipal pour présenter les évolutions des consommations communales et faire ressortir les points critiques à traiter.
- Mise en place d'une culture “énergie” commune (information, veille, réglementation...).

3. Missions définies en fonction des projets et des priorités de la commune :

- Pré-diagnostic des bâtiments : état des caractéristiques thermiques, hiérarchisation des actions de maîtrise de l'énergie en fonction de leur rentabilité.
- Recherche des faiblesses thermiques d'un bâtiment à l'aide d'une caméra thermique.
- Réalisation d'études d'opportunités : évaluation technique, économique, environnementale. Elles permettent d'appuyer les initiatives des maîtres d'ouvrages publics et de leur procurer les éléments indispensables à leur choix.
- Aide au montage de projets : accompagnement de la commune dans le cadre d'un projet de construction de bâtiment (relecture du programme, participation à la phase APS, participation à la phase APD...).
- Sensibilisation et formation des usagers des bâtiments.
- Communication autour des réalisations exemplaires.

UN CERCLE vertueux

Les économies réalisées par les communes adhérentes, accompagnées du CEP.



FOURNITURE D'ÉNERGIE

-60 000€ TTC EN 2016
-166 000€ TTC depuis 2011



EXPLOITATION

-11 000€ TTC en 2016
-90 000€ TTC depuis 2011



USAGES

-7 000€ TTC en 2016
*À noter : en Lorraine



PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

-515 MWh = -28 000€ TTC en 2016

*À noter : en Lorraine, une école de 500 m² consomme annuellement environ 56 MWh pour le chauffage et l'eau chaude et 8 MWh d'électricité.

TOP5 des actions mises en œuvre :



Optimisation des périodes de réduit de chauffage



Adaptation des puissances électriques souscrites (Abonnements)



Rénovation d'éclairage public (technologies et équipements plus performants)



Installation de chaudières performantes



Mise en place de coupe veille centralisé

Chiffres clés

1^{er} dispositif créé en ex-région Lorraine.

48 collectivités adhérentes au dispositif dont 2 intercommunalités.

Plus de 210 000 m² de bâtiments communaux suivis pour une consommation d'énergie annuelle de 35 GWh et une facture de 2,7 Md'€.

120 000€ économisés sans investir.

Accompagnement pour l'obtention de 300 000€ d'aides et de subventions aux travaux d'économie d'énergie.

L'équipe



Pierre Adam

Responsable
Pôle Collectivités



Florian Viapiana

Conseiller
Pôle Collectivités



Conseil en Énergie Partagé : des actions concrètes en 2016

UN NOUVEL OUTIL DE SUIVI DES CONSOMMATIONS !

La boîte à outils du CEP s'est enrichie d'un nouvel outil de suivi à distance des consommations électriques. Réservés aux abonnements de forte puissance, l'enjeu est triple : identifier des consommations cachées et inutiles, améliorer la connaissance du comportement énergétique du patrimoine communal et vérifier l'adaptation des abonnements électriques.

Le suivi de ces compteurs a mis en évidence un potentiel d'économie de plus de 20 000 € !



LES COMMUNES AFFICHENT LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DE LEUR PATRIMOINE !

Afin d'impliquer les usagers des bâtiments publics dans la recherche de la performance énergétique, le CEP accompagne plusieurs communes à mettre en avant les performances énergétiques de leur patrimoine via des affiches à l'intérieur des bâtiments.

Plus qu'un système d'affichage volontaire, ces affiches sont un outil d'information visant à faire prendre conscience aux usagers des questions relatives à l'énergie. Basée sur le principe des étiquettes énergie pour les appareils électro-ménagers, l'affiche est adaptée aux performances énergétiques dans les bâtiments publics. Elle met en avant les efforts réalisés par la ville pour réduire ses consommations d'énergie et elle partage avec les utilisateurs des bâtiments communaux les gestes de sobriété énergétique.

GROUPEMENT D'ACHAT D'ÉLECTRICITÉ



Après le gaz en 2015, c'est l'électricité qui a été concernée en 2016 par la fin progressive des tarifs réglementés de vente d'électricité. Les communes ont dû faire évoluer leurs pratiques en terme de fourniture d'électricité, en mettant en concurrence les sites dont l'abonnement électrique est supérieur à 36 kVa.

Les communes accompagnées par le CEP, se sont groupées pour réaliser ces achats et bénéficier de prix attractifs. Le CEP a également sensibilisé les communes sur l'opportunité de verdier leur mix énergétique en souscrivant à une offre d'électricité produite à 100% par des énergies renouvelables.

À l'issue d'une démarche de ce type initiée par le Grand Nancy pour toutes les communes de Meurthe et Moselle, un tarif fixe pour une durée de deux ans a été retenu. L'économie réalisée est de 10% sur toutes les factures !



GROUPEMENT D'ACHAT POUR LA RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC... MAINTENANT LES TRAVAUX !

En 2015, les communes de la Communauté de Commune des Pays du Sel et du Vermois décidaient d'agir sur l'éclairage public afin de répondre à l'évolution de la réglementation et de réduire leurs consommations énergétiques.

En 2016, 10 communes sur les 13 ont mutualisé leur commande de rénovation de l'éclairage public en lançant un groupement d'achat à l'échelle de la communauté de commune, pour la rénovation de 450 points lumineux. Ce projet intercommunal leur a permis d'économiser près de 15% sur l'achat et les travaux, pour des économies d'énergie attendues allant de 60 à 70% sur l'éclairage public.



VISITE D'UNE CRÈCHE ÉNERGÉTIQUEMENT PERFORMANTE !

Pour promouvoir les bonnes pratiques en terme de construction et d'utilisation des bâtiments performants énergétiquement, l'ALEC a organisé la visite de la crèche Multi-accueil de Seichamps pour l'équipe de la crèche Frimousse.

Pour cette construction, la ville a souhaité une qualité environnementale élevée : ce bâtiment est 20% plus performant que la réglementation actuelle, utilise un chauffage à pellets bois et une attention particulière a été portée à garantir la qualité de l'air intérieur. Cette visite a permis de présenter les choix techniques retenus en adéquation avec les besoins exprimés par les utilisateurs.



UNE NOUVELLE SALLE SOCIO-CULTURELLE À VELAINÉ-SOUS-AMANCE

La commune de Velaine-sous-Amance envisage la construction d'une nouvelle salle socio-culturelle au standard BEPOS, c'est-à-dire « Bâtiment à Energie POSitive ». Ainsi ce nouveau bâtiment produira plus d'énergie qu'il n'en consomme.

Pour produire son électricité, la commune envisage d'avoir recours à l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture. Parce que produire de l'énergie propre dans son coin, c'est bien, mais ensemble, c'est plus efficace, la commune envisage la mise en place d'un montage innovant : une solution de centrale photovoltaïque participative pour permettre aux habitants de placer leur argent tout en étant acteur de la transition énergétique.

Les temps forts de l'année 2016, L'ALEC se développe

“
TOUTE L'ÉQUIPE
DE L'ALEC EST
MAINTENANT ARMÉE
POUR FÊTER SES
10 ANS LORS DE
L'ANNÉE 2017.
”

L'année 2016 a commencé avec l'adhésion de la Communauté de Communes du Grand Couronné aux services Espace INFO ÉNERGIE (EIE) et Conseil en Énergie Partagé (CEP) développés par l'ALEC.

La couverture devient donc totale sur le territoire d'intervention de l'association. Ce sont donc de nouvelles missions et partenariats que l'ALEC va pouvoir développer sur ce nouveau territoire de près de 10 000 habitants.

L'équipe s'est vue modifiée. Le Directeur, Pierre Brouillard, a été remplacé par Guillaume Lavier, anciennement Conseiller en énergie Partagé de l'Agence.

L'équipe de 6 salariés s'est vue renforcée d'un nouveau salarié à mi-temps chargé de la communication dont le but était d'améliorer la visibilité de l'association auprès du grand public. C'est à Fanny Ruhlmann que la tâche a été confiée. Les outils de communication existants ont d'abord été mis à jour puis diffusés. Un travail de création graphique a enfin été engagé afin de multiplier les supports de communication. Les indispensables médias numériques que représentent le site internet et la page Facebook ont été également développés.

L'équipe



Guillaume Lavier
Directeur



Hélène Ruhlmann
Assistante de Direction



Fanny Ruhlmann
Chargée de communication



« J'AIME » DE NOTRE PAGE FACEBOOK EN 2016.

2016, l'ALEC a déménagé

Après 6 années passées rue Jeanne d'Arc, l'Agence a déménagé durant l'été et occupe depuis septembre les anciens locaux de la Mairie de Quartier Rives de Meurthe de la Ville de Nancy.

Situés dans un quartier en plein essor, Rives de Meurthe, ces nouveaux locaux remplissent complètement le cahier des charges de l'association :

- plus grand : huit bureaux, un espace de conseil et d'information, un open-space et une salle de réunion.
- plus accessible : parking facile, de plain-pied et adapté aux personnes à mobilité réduite.
- mieux desservi : à 100 mètres de l'arrêt de Tram Saint Georges.
- plus visible grâce à une vitrine et une enseigne extérieure.
- plus institutionnel grâce à une borne d'accueil et un esthétique tertiaire.

L'inauguration a officialisé l'occupation de ces nouveaux locaux. Près de 100 personnes : élus, partenaires, membres, institutionnels et financeurs ; ont répondu à l'invitation de l'ALEC qui proposait de découvrir les bureaux et de participer à un cocktail déjeunatoire. L'ALEC a eu l'honneur d'être inaugurée et soutenue par les discours de M^{me} Fromaget Vice-présidente de la Communauté de Communes du Grand Couronné, M. Hénart Maire de Nancy et M. Husson Président de l'ALEC, Sénateur de Meurthe-et-Moselle et Vice-président de la Métropole du Grand Nancy.

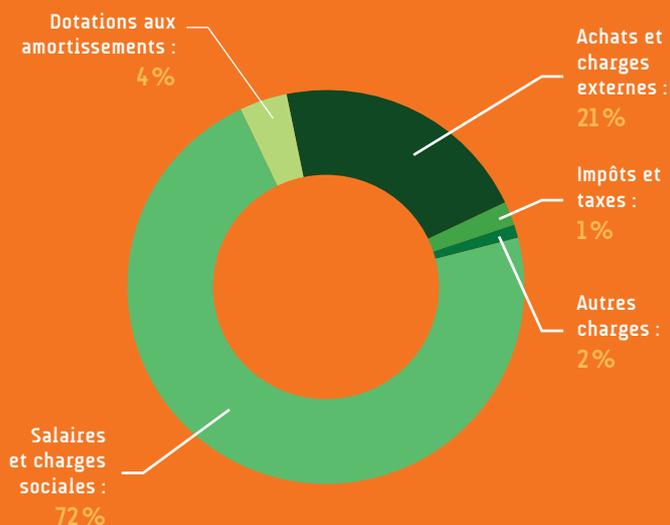


alec

Bilan financier 2016

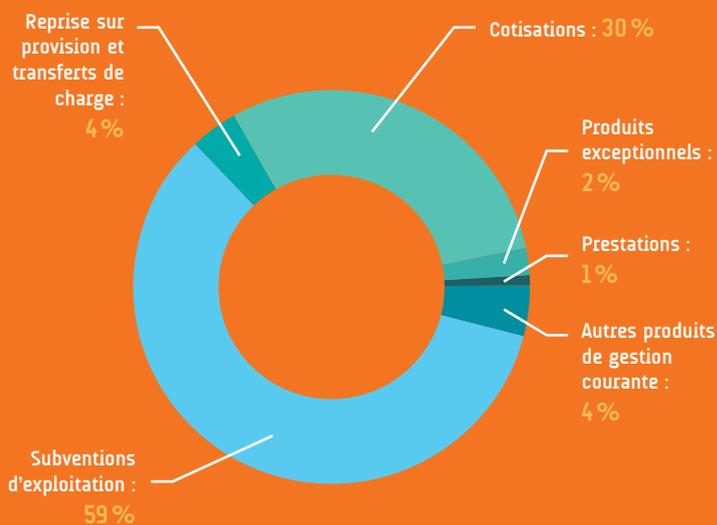
DÉPENSES :

TOTAL = 382 227 €



RECETTES :

TOTAL = 386 374 €



Soit un résultat d'exploitation 2016 de **+417€**



ANALYSE 2016 :

Le budget de l'ALEC est en légère augmentation par rapport à 2015, avec une hausse des dépenses de +9.6%.

Cette évolution s'explique par des dépenses inscrites dans le développement de la structure :

- changement de locaux,
- avancements professionnels,
- recrutement d'une chargée de communication à mi-temps.

Les recettes ont quant à elles augmenté de +8% et sont liées à de nouvelles adhésions.



PRÉVISIONNEL 2017 :

Le budget prévisionnel 2017 s'élève à 526 820 €, soit une évolution de +37,2%.

Cette augmentation est principalement due au déploiement de la plateforme locale de rénovation énergétique de l'habitat (recrutement d'un conseiller plateforme).

S'y ajoute un renforcement du budget communication (affiches, flyer, newsletter, livrable autour des 10 ans de l'ALEC).

ÉVOLUTION DU BUDGET (CHARGES) ET DES ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN (ETP) DEPUIS 2007 :

	ETP	CHARGES EN €
Sept. 2007	2	37 066
2008	2	102 964
2009	2	119 345
2010	3	120 756
2011	4	210 022
2012	5	254 295
2013	5.8	282 125
2014	6	341 215
2015	6.8	348 559
2016	6.3	382 227

LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2017 S'ÉLÈVE À 526 820 € SOIT UNE ÉVOLUTION DE +37,2%.



10, Promenade Émilie du Châtelet - 54000 NANCY
Tél. : 03 83 37 25 87 - info@alec-nancy.fr

www.alec-nancy.fr